

# Programme d'aide aux employés

Consult+ canada  <sup>MC</sup>  
Propulsé par  Dialogue

 <sup>®</sup>

Votre Régime d'avantages sociaux parrainé par CADA 360, fièrement associé à La Canada Vie

6 mai 2026

---

# Mises à jour du PAE Consult+

Un aperçu du PAE pour les administrateur(-trice)s du régime

**Annabel Tory**

Gestionnaire des partenariats, Dialogue



---

## Distinction : Notre obtention d'une mention d'honneur

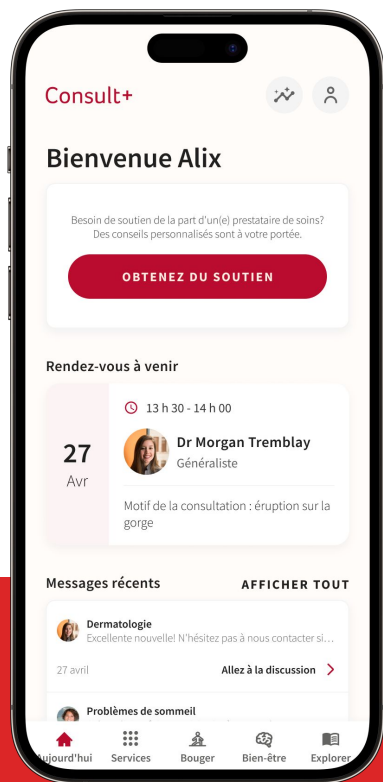
Dialogue est le **premier et l'unique fournisseur de soins virtuels** au Canada à être reconnu pour la grande qualité de ses soins et son dévouement à l'amélioration continue dans l'ensemble de sa **Plateforme de santé intégrée**.

En 2025, Dialogue a été agréé avec **mention d'honneur**, la distinction la plus prestigieuse, qui est décernée uniquement aux organisations répondant à plus de 95 % des critères d'admissibilité. **Nous avons répondu à 100 % d'entre eux.**

Cette reconnaissance prouve que nous ne nous contentons pas de respecter les normes de l'industrie. **Nous redéfinissons ce à quoi des soins exceptionnels devraient ressembler.**



# Programmes offerts aux membres de la CADA



## Programme d'aide aux employé(e)s

Des consultations à court terme axées sur la recherche de solutions pour un large éventail de problèmes liés à la vie personnelle et professionnelle.

## Interventions dirigées

### Intervention en cas d'incident critique

Services complémentaires accessibles pour les administrateur(-trices) de PAE

## Soins primaires

Soins médicaux simples et opportuns au quotidien

Programme complémentaire facultatif

**83 000** membres admissibles  
Note de satisfaction : **8,83**



# Offre – PAE



---

## Repensé pour une expérience employé(e) **idéale**

- Un accès **rapide et efficace** à une diversité de professionnel(le)s certifié(e)s sur la plateforme sécurisée Dialogue
- Des rendez-vous **dans les 24 heures ou le lendemain**, au moment qui vous convient
- **Des séances d'accompagnement et des consultations virtuelles en direct** qui vous évitent de vous déplacer pour un rendez-vous en personne, sans compromettre l'aspect humain
- Un **accès sur demande** à des conseils et à des articles sur une foule de sujets en lien avec le bien-être
- Une vraie **continuité des soins** : possibilité de poursuivre avec le (la) même spécialiste, et suivis après chaque séance

# Parcours des membres : encore plus de façons d'y accéder

Accueil



Prise en charge + consultation



Continuité des soins



APPLICATION  
MOBILE OU  
WEB

Le (la) membre ouvre l'application **Consult+** pour lancer une consultation

Prise en charge  
~ 1 min

On s'assure que le (la) membre n'est pas en situation d'urgence avant de produire son profil et de faire son évaluation par clavardage

Profil/évaluation  
~ 5 min

Le (la) membre remplit une évaluation en vue de prendre rendez-vous avec le (la) praticien(ne) approprié(e)

~ 24 h

Consultation  
par appel vidéo

Le rendez-vous a lieu; la gamme complète des services et les suivis des gestionnaires de cas sont accessibles sur la plateforme virtuelle

Accessibles dans l'application, peu importe le canal utilisé :

- Plans de soins et autres documents de référence
- Articles et autres ressources sur le bien-être

CENTRE  
D'APPELS

Le (la) membre compose le **1-844-594-0367** pour lancer une consultation

Prise en charge  
~ 1 min

On s'assure que le (la) membre n'est pas en situation d'urgence avant de produire son profil avec un(e) spécialiste des services aux membres

Profil/évaluation  
~ 5 min

avec un(e) spécialiste des services aux membres pour déterminer l'admissibilité et faire une évaluation en vue de prendre rendez-vous avec le (la) praticien(ne) approprié(e)

~ 24 h

Consultation  
par téléphone

Le rendez-vous a lieu; la majorité des services sont accessibles par l'intermédiaire du centre d'appels (à quelques exceptions près)

Quel que soit le canal choisi, en cas d'urgence, le (la) membre est mis(e) en contact avec notre équipe en quelques minutes pour obtenir une aide immédiate.

# Quels sont les services inclus?

Tous les services que vous attendez dans un PAE de classe mondiale

## Pour les employé(e)s



Santé mentale (y compris utilisation de substances et soutien en cas de traumatismes)



Famille et relations



Soins aux enfants et aux personnes âgées



Travail et carrière



Services juridiques et financiers



Nutrition et gestion du poids\*\*

## Pour les gestionnaires



Intervention en cas d'incident critique\*



Accompagnement des gestionnaires



Orientation pour les gestionnaires\*\*



Interventions dirigées\* (y compris du soutien pour l'utilisation de substances)



Séances de santé et bien-être\*



Service de crises pour gestionnaires



Consultations pour un nombre **illimité** de problèmes

Une expérience virtuelle ou au téléphone **conviviale**

**La famille et les personnes à charge** sont incluses

**Des suivis** après chaque séance

**Un accès sur demande** aux articles et aux conseils autoguidés

\*Service payant

\*\* Amélioration récente

# Alimentation et gestion du poids

Nous évaluerons vos besoins pour vous aider à gérer votre situation efficacement et en toute sécurité. Notre équipe multidisciplinaire peut vous aider en vous orientant vers du soutien spécialisé ou à plus long terme (cliniques, spécialistes et ressources communautaires, entre autres). Nous mènerons toujours des suivis pour veiller à ce que vous soyez soutenu(e)s et que vous demeuriez engagé(e)s.

## Ce que nous soutenons

Voici certains des éléments que nous soutenons :

- Questions générales sur l'alimentation saine et la prévention des maladies
- Gestion du poids (perte de poids, gain de poids)
- Stratégies de planification des repas, manger en respectant un budget
- Diabète de type 2, prédiabète et diabète gestationnel
- Gestion de l'alimentation avec le syndrome des ovaires polykystiques
- Maladies cardiovasculaires (cholestérol, hypertension)
- Ostéoporose et santé des os, santé thyroïdienne, ménopause
- Régime végétarien, végétalien ou à base de plantes
- Carences en nutriments (anémie et carence en fer, B12, vitamine D)
- Problèmes digestifs (côlon irritable, maladie inflammatoire chronique de l'intestin, maladie cœliaque, diarrhée, constipation, ballonnements, reflux acide, gastrite, stéatose hépatique, calcul biliaire, maladie diverticulaire)
- Maladie rénale légère, goutte
- Alimentation avant la conception et pour la fertilité, pendant la grossesse et après l'accouchement
- L'introduction des aliments solides pour les nourrissons
- Alimentation capricieuse, allergies ou intolérances alimentaires
- Alimentation pour l'activité physique récréative, hydratation, optimisation des niveaux d'énergie
- Alimentation consciente et intuitive, alimentation émotionnelle et développement d'une relation positive avec la nourriture

## Ce que nous ne soutenons pas

Voici certains des éléments que nous ne soutenons pas :

- Troubles alimentaires diagnostiqués
- Nutrition pour les maladies rares ou nécessitant des soins nutritionnels spécialisés (par exemple, épilepsie, fibrose kystique, diabète de type 1, maladie du rein chronique stades 4-5)
- Régimes à la mode, régime cétogène
- Cas pédiatriques ayant un impact sur la croissance et le développement, gestion des maladies chroniques chez les enfants
- Consultation sur la lactation
- Nutrition avant et après une chirurgie bariatrique
- Nutrition pour les sportifs de compétition et les athlètes
- Évaluation de la dysphagie
- Suivi nutritionnel à plus long terme
- Analyse des journaux alimentaires, création ou offre d'un plan de repas calculé ou restrictif



# MISE À JOUR DES PRODUITS

**À l'écoute des commentaires des clients:** Dialogue élargit le soutien en santé mentale pour les enfants

**NOUVEAU:** Depuis janvier 2026, Dialogue soutient les enfants de 11 ans et plus grâce à de la thérapie individuelle virtuelle (auparavant réservée aux 14 ans et plus), en plus des services de conseil et d'accompagnement parental déjà disponibles.

**Pourquoi?** Environ le tiers des troubles de santé mentale à long terme apparaissent d'abord entre 11 et 14 ans. Ce service élargi aide les enfants de cet âge à obtenir un soutien rapide, afin de réduire le risque que les difficultés s'aggravent plus tard.

*Ce service est offert sans frais supplémentaires dans notre Programme d'aide aux employés (e)s et à la famille (PAEF) et notre programme Santé mentale+.*



<sup>1</sup>Solmi, M., Radua, J., Olivola, M., Croce, E., Soardo, L., de Pablo, G. S., ... Fusar-Poli, P. 2022. [Age at onset of mental disorders worldwide: Large-scale meta-analysis of 192 epidemiological studies.](#)





---

## Qui est admissible?

- Les membres et les membres de leur famille immédiate (leur conjoint(e) et leurs enfants de 11 à 21 ans).
- Pour des raisons juridiques, les membres ne peuvent bénéficier d'une consultation au nom d'une autre personne (sauf pour des enfants de moins de 11 ans).
- Les enfants de moins de 11 ans ne peuvent pas utiliser les services individuellement (prendre un rendez-vous ou rencontrer un(e) praticien(ne)). Un parent ou une personne à charge peut consulter au nom d'un enfant ou à propos de problèmes liés à un enfant, et ils recevront des ressources et de l'accompagnement pour répondre aux besoins de l'enfant (par exemple, recevoir du soutien concernant les effets de la santé mentale ou de l'alimentation de leur enfant sur eux-mêmes, ou avoir accès à des stratégies et des ressources afin d'aider leur enfant à recevoir l'aide dont il a besoin).
  - Un parent ou une personne à charge peut choisir d'inviter son enfant de moins de 11 ans à un rendez-vous. Le (la) spécialiste en santé mentale évaluera chaque cas individuellement pour déterminer l'approche la plus appropriée pour interagir avec l'enfant.
  - Les deux parents peuvent être présents s'ils le veulent.
- Les enfants âgés de 11 à 13 ans peuvent utiliser le service de façon autonome via le compte Dialogue de leur parent ou une personne à charge, avec son consentement. Les enfants de 14 ans ou plus doivent avoir leur propre compte Dialogue et ne peuvent utiliser celui de leurs parents.
- Les membres doivent se trouver au Canada pour utiliser les services de Dialogue. Il n'est pas possible d'utiliser nos services à partir de l'étranger, sauf pour effectuer des tâches administratives, comme prendre un rendez-vous.

# Choisissez le type de thérapeute qui répond à vos besoins

Dialogue accorde une grande importance à la diversité, à l'équité et à l'inclusion. C'est pourquoi la nouvelle fonctionnalité de sélection de prestataire permet aux membres de personnaliser leur parcours de santé mentale.

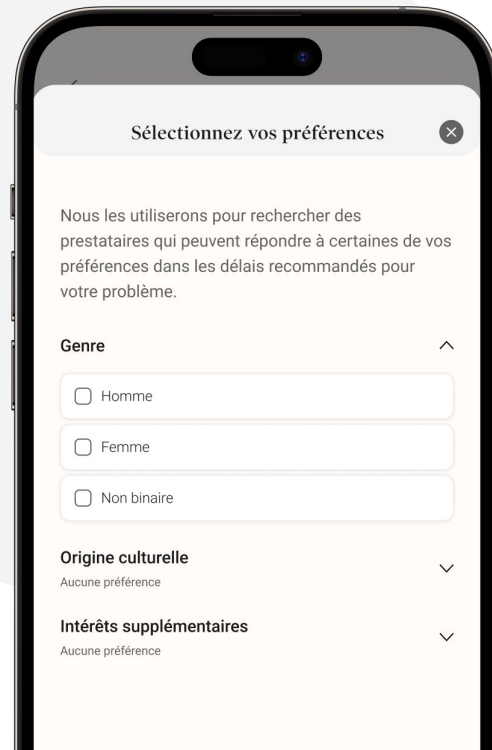
Les membres peuvent choisir leur propre **prestataire de soins de santé mentale** selon leurs préférences et besoins particuliers\*, notamment :

- Le genre
- La culture
- D'autres critères pertinents, par exemple :
  - Le soutien aux personnes 2ELGBTQIA+
  - Le soutien aux personnes neurodivergentes
  - Les soins tenant compte des traumatismes

Les prestataires de soins de santé mentale sont les spécialistes de la santé mentale, les thérapeutes en santé mentale, les psychologues et les psychothérapeutes.

**VOYEZ CETTE NOUVELLE FONCTIONNALITÉ EN ACTION**

*\* Nous ne pouvons pas garantir un accord sur les niveaux de service en 24 h pour ce service. Les membres ont toujours la possibilité de prendre un rendez-vous avec le (la) prochain(e) prestataire disponible.*





# Interventions dirigées

# Interventions dirigées

Ce service permet aux gestionnaires d'orienter activement leurs membres vers l'aide requise.

## **EXPÉRIENCE 100 % VIRTUELLE**

Expérience facile, rapide et pratique pour les membres.

## **SÉCURITAIRE ET BASÉ SUR LE CONSENTEMENT**

Un portail sécurisé exigeant le consentement verbal et écrit permet aux administrateur(-trice)s des RH d'avoir l'esprit tranquille, et garantit une expérience conviviale pour les membres.

## **RAPPORTS FRÉQUENTS**

Des rapports réguliers et confidentiels pour les administrateur(-trice)s des RH et les gestionnaires sur la participation aux séances, la progression et l'achèvement du traitement des membres.

*Service en ajout. Des conditions s'appliquent.*



**12 séances**  
par cas pour chaque  
membre

# Processus d'interventions dirigées – prestation de service

## Membre

L'équipe d'intervention dirigée entre en contact avec le (la) membre et entame le processus de prise en charge

## Membre

Suit le plan de traitement déterminé par le (la) spécialiste sur l'application Dialogue (12 séances max.)

## Intervention dirigée

## Évaluation

## Traitement

### Administrateur(-trice) des RH

Le (la) leader en RH demande les [formulaires](#) de Canada Vie, les remplit et les envoie directement par courriel à l'équipe des interventions dirigées en format PDF protégé par mot de passe, à l'adresse [mental-health@dialogue.co](mailto:mental-health@dialogue.co).

### Administrateur(-trice) des RH

Dialogue indique si le (la) membre a pu ou non être joint(e) et, si oui, à quel moment aura lieu la première séance.

### Administrateur(-trice) des RH

Reçoit par courriel la confirmation de la participation du (de la) membre aux séances et de ses progrès après chaque séance et, dans le rapport final, reçoit une confirmation de l'achèvement du traitement.

# Utilisation de substances et interventions dirigées

## CE QUE NOUS SOUTENONS

### Utilisation de substances

Les domaines suivants (sans toutefois s'y limiter) :

- Entrevue et évaluation relatives à l'utilisation de substances
- Information sur les troubles liés à l'utilisation de substances
- Recommandations de traitement et orientation vers des centres de traitement spécialisés
- Séances de consultation à court terme (entretien motivationnel, accompagnement, stratégies d'adaptation, suivi des symptômes)

### Intervention dirigée

Les domaines suivants (sans toutefois s'y limiter) :

- Soutien pour les enjeux de santé mentale couverts par le champ de pratique des services en santé mentale de notre PAE (voir les diapositives à ce sujet pour connaître le champ de pratique)
- Soutien pour les troubles liés à l'utilisation de substances (comme indiqué ci-dessus)

## CE QUE NOUS NE SOUTENONS PAS

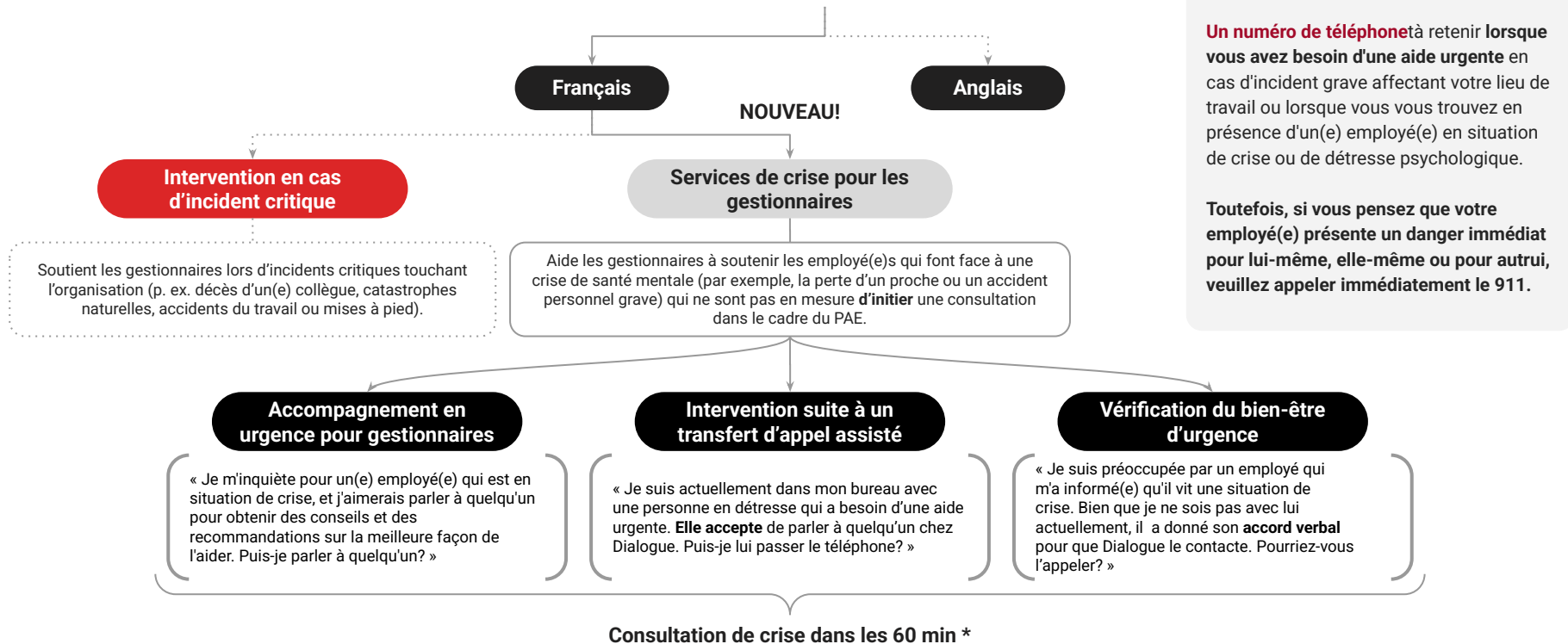
- Traitement direct des problèmes d'utilisation de substances et de dépendance (y compris la prescription de médicaments)
- Désintoxication
- Dépistage des drogues
- Diagnostic
- Dépendances non liées aux substances (jeu compulsif, sexomanie, cyberdépendance)
- Mêmes exclusions que pour le champ de pratique des services de santé mentale de notre PAE (voir les diapositives à ce sujet)
- Tous les autres services (financiers, juridiques, etc.) liés à la vie personnelle et professionnelle inclus dans le PAE de base



# Interventions en cas d'incident critique et services de crise pour les gestionnaires

# Ligne d'assistance critique pour les gestionnaires

Services d'urgence pour gestionnaires  
1-833-633-0608



**Un numéro de téléphone** à retenir lorsque vous avez besoin d'une aide urgente en cas d'incident grave affectant votre lieu de travail ou lorsque vous vous trouvez en présence d'un(e) employé(e) en situation de crise ou de détresse psychologique.

Toutefois, si vous pensez que votre employé(e) présente un danger immédiat pour lui-même, elle-même ou pour autrui, veuillez appeler immédiatement le 911.

- \* **Définition de « urgent »** : Lorsque l'employé(e) semble souffrir d'une détresse émotionnelle ou psychologique qui affecte sa capacité à fonctionner, mais qu'il n'y a pas de risque immédiat pour sa vie ou de blessure grave.
- \* **Lorsqu'un(e) employé(e) est en sécurité et ne se trouve pas en situation de crise lors de notre appel de triage**, nous les mettons en relation avec nos services habituels. Nous organiserons ensuite un rendez-vous avec un(e) spécialiste de la santé mentale ou un(e) thérapeute à un moment qui leur convient le mieux.
- \* **Si l'employé(e) est en danger ou en situation d'urgence psychiatrique (danger imminent)**, (le ou la responsable) raccrochez et appelez immédiatement le 988 ou le 911.

# Intervention en cas d'incident critique – Champ de pratique

Disponible 24 h sur 24, 7 jours sur 7 par l'entremise de notre Ligne d'assistance critique pour les gestionnaires (**1-833-633-0608**), en cas de situation de crise nécessitant une intervention rapide et de courte durée. Les spécialistes internes en intervention lors d'incidents critiques de Dialogue sont formés et possèdent une solide expérience en soins lié aux traumatismes. Notre équipe multidisciplinaire peut vous aider en vous orientant vers du soutien spécialisé ou à long terme (cliniques, thérapeutes à long-terme et ressources communautaires, entre autres). Nous mènerons toujours des suivis pour veiller à ce que vous soyez soutenu(e)s et que vous demeuriez engagé(e)s.

## CE QUE NOUS SOUTENONS

Premiers secours psychologiques immédiats, adaptés aux besoins de votre organisation à la suite d'événements tels que :

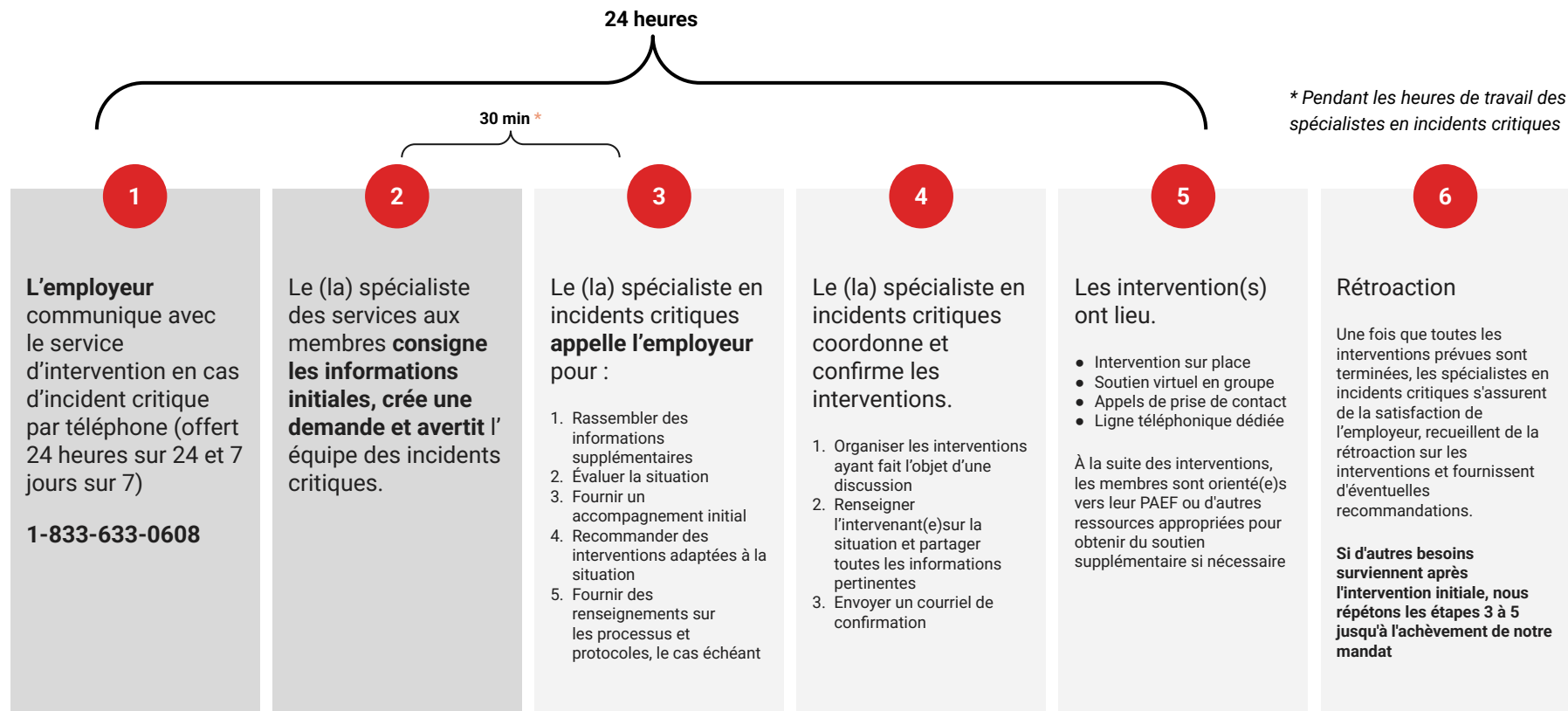
- Catastrophes naturelles touchant votre organisation (p. ex. feux de forêt)
- Crise en milieu de travail (p. ex., accident en milieu de travail)
- Événements traumatisants touchant au moins un(e) de vos employé(e)s (p. ex., décès d'un(e) collègue)
- Incidents qui ont une incidence importante sur votre entreprise (p. ex., mises à pied)

## CE QUE NOUS NE SOUTENONS PAS

- Accompagnement du (de la) gestionnaire pour des questions autres que les traumatismes
- Consultations à long terme
- Évaluations psychiatriques

Ce service peut uniquement être demandé par les **ressources humaines et les promoteurs de régime**.  
Veuillez à ne pas partager cette diapositive avec vos employé(e)s.

# Le processus pour le service Intervention en cas d'incident critique



Ce service peut uniquement être demandé par les **ressources humaines et les promoteurs de régime**.  
Veillez à ne pas partager cette diapositive avec vos employé(e)s.

# Les types d'interventions

1



## Intervention sur place

Un(e) intervenant(e) expérimenté(e) en incidents critiques se rend sur le lieu de travail pour un nombre d'heures prédéterminé (minimum de trois heures), selon ce qui a été prévu par l'équipe des incidents critiques.

En général, une intervention sur place commence par le soutien de groupe, après quoi l'intervenant(e) demeure disponible pour offrir un soutien individuel dans un cadre confidentiel.

Cependant, en fonction de la nature de l'incident critique, l'intervention sur place peut être axée sur le groupe ou ne fournir qu'un soutien individuel.

2



## Soutien virtuel En groupe

Les séances virtuelles de soutien en groupe durent 60 minutes et sont conçues pour accueillir jusqu'à 15 personnes ayant été touchées de manière similaire par un incident Critique.

Ces séances sont organisées par les gestionnaires ayant fait la demande en utilisant la plateforme de conférence vidéo de choix de leur entreprise (Teams, Zoom, Meet). Les gestionnaires y invitent nos spécialistes en incidents critiques.

3



## Appels de prise De contact

Un soutien individuel est offert aux employé(e)s consentant(e)s qui expriment des besoins particuliers tirés de l'incident, qui ont été ciblés par leurs gestionnaires.

La durée des appels varie selon les besoins de chaque personne, mais elle ne dépassera pas 60 minutes. Si cela s'avère pertinent sur le plan clinique, une séance subséquente peut être prévue lors des jours suivants, mais elle ne remplacera pas le service offert dans le cadre du PAEF.

\*Le (la) gestionnaire doit obtenir le consentement verbal ou écrit de la personne avant de transmettre ses coordonnées avec l'équipe des incidents critiques

4



## Ligne téléphonique dédiée

Les employé(e)s pourront communiquer avec une ligne téléphonique dédiée lors d'heures préétablies avec l'équipe des incidents critiques. Les personnes qui appellent cette ligne auront un accès direct à un(e) intervenant(e) expérimenté(e) qui est déjà au fait de la situation.

Les employé(e)s peuvent passer un appel directement pour obtenir du soutien sans en informer les RH ou leur gestionnaire

Ce service peut uniquement être demandé par les **ressources humaines et les promoteurs de régime**.  
Veillez à ne pas partager cette diapositive avec vos employé(e)s.

## Services de crise pour les gestionnaires (SCG)

---

Nous avons mis en place une **ligne de crise élargie** réservée aux gestionnaires. Celle-ci permet aux gestionnaires de demander de l'aide en cas d'**incident critique** ou de recevoir du soutien pour **un(e) employé(e) en crise**.

Cette ligne téléphonique est **exclusivement réservée aux gestionnaires** qui ont besoin d'une assistance rapide dans une situation critique. Elle n'est **pas destinée aux problèmes non urgents et ne constitue pas un service d'orientation du PAE**. Pour ces demandes, les protocoles standard doivent être suivis. Notre équipe des services aux membres procédera au triage et répondra à la demande rapidement, et les interventions seront assurées par nos spécialistes des situations de crise.

# Services de crise pour les gestionnaires

## Accompagnement en urgence pour gestionnaires

*« L'un de mes employés traverse actuellement une période difficile et semble visiblement en détresse. Il est inhabituellement renfermé et pleure. Je ne sais pas trop comment aborder la situation sans dépasser les limites ni dire quelque chose d'inapproprié. J'aimerais recevoir du soutien pour savoir comment l'aider. »*

Nous procéderons à une brève collecte d'informations. Un spécialiste en santé mentale communiquera avec vous dans un délai de 60 minutes.

## Une intervention suite à un transfert d'appel assisté

*« Je suis actuellement avec une employée dans mon bureau. Elle est visiblement bouleversée, en pleurs, et m'a confié traverser une crise personnelle importante. En ce moment, elle n'est pas en mesure de demander de l'aide par elle-même et m'a demandé de l'aider. Je souhaite la mettre en contact avec un soutien immédiat offert par Dialogue. »*

Nous vous inviterons à passer chaleureusement le téléphone à votre employé(e) afin que nous puissions poursuivre la conversation avec lui ou avec elle. Nous procéderons à une brève évaluation, s'il ou si elle présente toujours des symptômes de crise\*, nous veillerons à ce qu'un(e) spécialiste en santé mentale le contacte dans les 60 minutes.


## Vérification du Bien-être d'urgence

*« Mon employé m'a dit qu'il vit une anxiété intense et a fait une crise de panique. Il ne se sent pas en mesure de gérer la situation seul pour le moment. Il m'a donné son consentement pour que Dialogue communique avec lui. »*

Nous vérifierons d'abord que vous avez obtenu le consentement verbal de votre employé(e) pour que Dialogue puisse le ou la contacter et qu'il ou elle comprenne l'objet de cet appel.

Ensuite, nous tenterons à trois reprises de joindre l'employé(e) et nous vous informerons si nous avons réussi à le ou la contacter.

Si nous parvenons à joindre votre employé(e), nous procéderons à une brève évaluation. S'il ou elle présente toujours des symptômes de crise\*, nous veillerons à ce qu'un(e) spécialiste en santé mentale le ou la contacte dans les 60 minutes. Si nous n'avons pas réussi à joindre votre employé(e), nous vous proposerons nos services d'accompagnement pour gestionnaires.

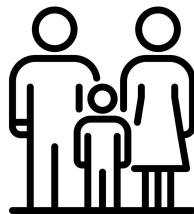
 **Qu'entend-on par consentement verbal?** Il s'agit d'une affirmation claire et positive de la part de l'employé indiquant qu'il souhaite que Dialogue le contacte afin d'obtenir de l'aide pour sa situation de crise. La personne doit comprendre ce qu'est Dialogue ainsi que la nature du service offert avant de donner son accord.

# Offre – Services de santé physique

# Services de santé physique : qu'est-ce qui est inclus?



Accès illimité à une équipe médicale professionnelle 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7



Couverture familiale



Orientation vers des spécialistes **si cela est nécessaire sur le plan médical**



Renouvellements d'ordonnances

**70 à 80 %** des consultations médicales en personne peuvent avoir lieu virtuellement en toute sécurité.

# Champ de pratique

Notre équipe de médecins généralistes peut **évaluer et traiter en toute sécurité un large éventail de problèmes de santé par le biais des soins virtuels**. Ces problèmes comprennent, entre autres, les suivants

Conseils, diagnostic, traitement, examens de laboratoire et d'imagerie, et orientation vers des spécialistes pour:

- Infections des voies respiratoires supérieures (rhume, infections des sinus, maux de gorge)
- Problèmes cutanés (infections superficielles, éruptions cutanées, grains de beauté, coupures mineures, brûlures et morsures)
- Infections génito-urinaires (infections urinaires chez les membres sans prostate, vaginite / vaginose)
- Problèmes oculaires mineurs (conjonctivite allergique ou infectieuse, hémorragie sous-conjonctivale)
- Problèmes mineurs d'estomac et de digestion (gastro-entérite virale, oxyures)
- Ronflement et apnée du sommeil
- Blessures musculo-squelettiques mineures (blessures à l'épaule et au coude)
- Santé reproductive et sexuelle (contraception, dépistage des ITSS, PPrE)
- Examens de fertilité et conseils en matière de grossesse
- Soutien post-partum et à l'allaitement, mastite lactationnelle
- Santé des voyageurs (conseils, médicaments préventifs et prescriptions de vaccins)

Renouvellement des médicaments pour la plupart des maladies chroniques connues et stables (hypertension artérielle, hypercholestérolémie, diabète, hypothyroïdie, asthme et allergies, reflux gastro-oesophagien, troubles mentaux courants, insomnie), ainsi que traitement hormonal de la ménopause et traitement d'affirmation du genre.

Nous pouvons également vous aider à trouver des **cliniques, des laboratoires, des centres d'imagerie, des spécialistes et des praticiens paramédicaux** répondant à des critères spécifiques, grâce à notre base de données actualisée et étendue de prestataires.

Une visite en personne est obligatoire pour :

- Les substances contrôlées
- Les conditions menaçant le pronostic vital
- Conditions nécessitant un examen neurologique, oculaire, auriculaire, pulmonaire, cardiaque, abdominal ou génital
- Évaluation du TDAH, des TSA, des troubles de l'apprentissage et d'autres troubles du développement
- Affections musculo-squelettiques, traumatiques ou graves, accidents de voiture ou blessures sur le lieu de travail

**Remarque :** même dans les cas nécessitant une visite en personne, nos équipes de soins infirmiers et de coordination des soins peuvent **toujours** fournir des conseils, un suivi et une orientation vers les ressources locales.

*Nous respectons les lignes directrices canadiennes en matière de fragmentation des soins, et pourrions ne pas assurer le suivi ou le renouvellement dans le cadre d'une maladie chronique dont le prestataire de soins primaires est déjà responsable.*



Merci

